

# ➤ Plus que jamais, priorité au réseau ferroviaire classique

**UNE GRANDE LIGNE NATIONALE  
INDISPENSABLE À NOS TERRITOIRES ET AU PAYS TOUT ENTIER**

Nous vous invitons à participer aux

## **ÉTATS GÉNÉRAUX** de la ligne **POLT**

sur le thème

### **« PARIS-ORLÉANS-LIMOGES-TOULOUSE, UNE LIGNE D'AVENIR »**

**Samedi 26 septembre 2015**

à Gourdon (Lot) • Salle Pargueminiers de 9h à 13h

Pour soutenir la modernisation rapide de cette grande ligne nationale, le maintien et l'amélioration de ses dessertes.

**Les USAGERS doivent PARTICIPER aux décisions**



## « Avoir de l'ambition pour la ligne POLT »

C'est ce qui est écrit dans le récent rapport sur l'avenir des Trains d'Equilibre du Territoire (TET) remis au gouvernement le 25 mai dernier. C'est exactement ce pourquoi se bat notre association et la raison pour laquelle elle organise le 26 septembre à Gourdon des Etats Généraux, avec l'appui des élus locaux et de l'association TEG Gourdon Souillac. Notre objectif est de nous mobiliser pour que se traduise dans des actes la légitime ambition affichée. Ce rapport sur les TET réaffirme la priorité à accorder désormais au réseau classique.

### Ce rapport est clair sur 3 points :

- il faut aller au delà du milliard prévu pour les investissements d'infrastructure pour non seulement remettre à niveau la ligne mais aussi pour la moderniser afin d'accroître ses performances.
- Le matériel roulant est à renouveler. Mais nous le disons clairement, attendre 7 à 10 ans n'est pas raisonnable alors même qu'il y a quelques mois seulement le gouvernement et SNCF parlaient de 3 à 4 ans.
- Enfin, il demande aux responsables politiques de la cohérence dans leurs choix et suggère fortement « qu'une vision ambitieuse pour Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (...) peut constituer une alternative au projet de LGV Poitiers-Limoges avec un coût beaucoup moins important et une desserte optimum de tous nos territoires ».

Mais ce même rapport contient plusieurs propositions inacceptables. Si le rapport considère bien la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse comme une grande ligne nationale de Paris à Toulouse avec un fort potentiel de développement, il propose de diviser par deux les dessertes de Limoges à Brive et de supprimer les arrêts à Uzerche et Caussade. Ceci est inacceptable et en contradiction avec la volonté affichée de renforcer le potentiel de la ligne ce qui de fait permettrait d'accroître sa fréquentation.

Davantage de confort, de rapidité, de régularité, de sécurité, voilà ce qu'apporterait la modernisation ambitieuse et sur toute sa longueur, d'une ligne, plus que jamais indispensable à nos territoires avec les dessertes nécessaires, à notre pays, aux voyageurs comme au fret.

Usagers, citoyens, vous avez votre mot à dire pour assurer l'avenir de POLT et par la même celui de nos territoires.

**Alors nous vous attendons le 26 septembre à Gourdon dans le Lot.**

**Jean-Claude SANDRIER**  
Président  
Député honoraire

# DE NOUVEAUX TRAINS, C'EST L'URGENCE !

**C'est enfin à l'ordre du jour.** La SNCF avait annoncé un objectif de mise en service avant 2020. Le rapport DURON préconise ce renouvellement, par du matériel neuf « qui devra être adapté (confort, service à bord, gains de temps...) pour des parcours longue distance » mais aussi « aux évolutions de l'infrastructure (augmentation vitesse possible) ».

**C'est un résultat majeur de notre action et des mobilisations. Pour nous, ce renouvellement est d'une extrême urgence et l'horizon de sa mise en service ne saurait excéder 3 à 4 ans. Nous ne pouvons accepter l'hypothèse du ministre de trains neufs à l'horizon 2025.**



Dans l'immédiat nous proposons l'utilisation de rames TGV disponibles qui assureraient un meilleur confort immédiatement. Nous l'avons réitéré auprès de la SNCF et du gouvernement.

**Des trains neufs, c'est un investissement pour 30 à 40 ans qui ne peut pas supporter la médiocrité.**

**Peser ensemble, en faveur d'un bon choix pour le futur matériel neuf est indispensable !**

Nous avons notre mot à dire. Nous n'avons pas été consultés dans la genèse du cahier des charges élaboré par la SNCF. Il nous faut poursuivre notre action pour que les voyageurs et l'association que nous sommes soient écoutés.

Sur POLT, les trains doivent être capables d'assurer un voyage de 500 à 700 kms, de 4 à 6 heures, dans des conditions de confort et de vie à bord adaptés au 21<sup>e</sup> siècle. Ils doivent disposer de capacités et de performances conformes aux besoins immédiats et urgents, en évitant toute obsolescence à court et moyen terme.

### **Nous n'accepterons pas des trains sous adaptés.**

Il faut veiller à leur compatibilité avec les améliorations de l'ensemble du réseau ferroviaire, classique comme LGV, pour éviter l'isolement de la ligne POLT et permettre des liaisons au-delà de Paris ou de Toulouse. Ainsi doivent-ils disposer d'une capacité de vitesse de circulation leur permettant d'affronter les évolutions du réseau dans les années et décennies à venir. La synergie avec la modernisation de l'infrastructure POLT qui ouvrira la possibilité d'accroître les vitesses pour réduire les temps de parcours est primordiale.

**Il n'en demeure pas moins qu'une solution de transition intelligente est tout à fait possible :** se doter de trains performants sur la ligne actuelle (200 km/h), rapidement disponibles (3 à 4 ans) et prévoir leur redéploiement sur d'autres lignes du réseau après les 10-15 années incontournables à la mise à niveau supérieure de l'infrastructure. A ce moment-là, doter POLT de trains aptes à une vitesse supérieure à 200 km/h (ces derniers impliquant le lancement d'un appel d'offre allongeant la procédure d'acquisition). C'est toute l'importance d'un volet matériel cohérent et du schéma directeur de modernisation de la ligne que nous réclamons.

**Daniel GENESTE**  
Vice-Président



# INFRASTRUCTURE

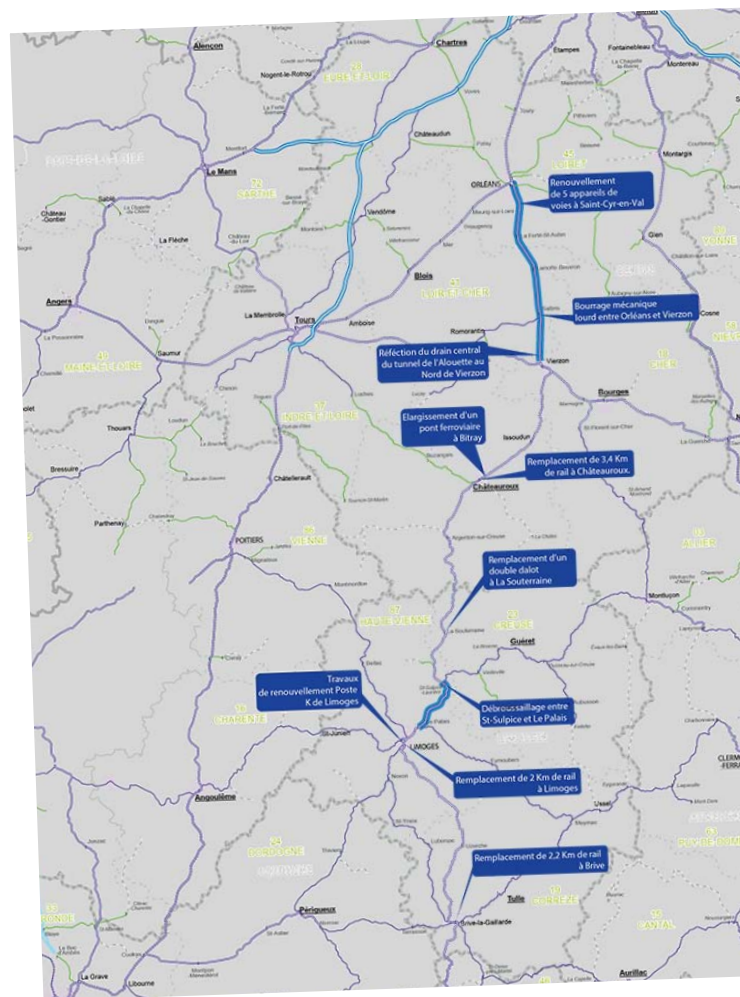
## ➤ la ligne POLT requiert une attention particulière

*C'est ce qu'affirme le rapport sur l'avenir des TET. Il s'agit en effet d'une question « clé » pour la modernisation de la ligne car elle requiert à la fois la sécurité des usagers, la régularité des trains et l'amélioration des temps de parcours.*

Certes, l'Etat, après notamment l'accident de Brétigny a décidé de doubler l'effort effectué précédemment en annonçant un budget de 1 milliard d'euros de 2015 à 2025. Mais le PDG de « SNCF Réseau » (anciennement RFF), M. Jacques RAPOPORT, le reconnaît dans une interview du 22 mai dernier dans le journal Les Echos, « une hausse du budget pour les infrastructures est indispensable. Car 1 milliard serviront uniquement à remettre à niveau la ligne POLT. Si l'on veut vraiment la moderniser, c'est à dire, lui permettre des gains de temps substantiels, et une régularité maximum il serait nécessaire d'engager au moins 1,5 milliard d'euros. C'est ce qu'écrit le rapport sur l'avenir des TET.

Ce rapport précise : « la ligne POLT nécessite une attention particulière, compte tenu de la longueur de la ligne, des temps de parcours actuels et des potentialités d'amélioration. La réduction des temps de parcours doit faire l'objet d'un examen spécifique pour cette ligne ».

L'accroissement des sections à 200 km/h est préconisé, voire le relèvement à 220 km/h dans un second temps. Des temps de trajet très nettement améliorés peuvent être obtenus dans des délais relativement rapides. Ajoutons que pour ne pas pénaliser la ligne et ses usagers, il conviendrait de changer l'organisation des travaux et diminuer les gênes occasionnées par ceux-ci.



# TRAINS GRANDES LIGNES



## l'Etat veut engager une réflexion pour définir une nouvelle convention

*Suite à la déclaration du ministre des transports sur l'avenir des trains d'équilibre du territoire (TET) le 7 juillet dernier, l'Etat demeure l'autorité organisatrice pour les transports longue distance, ce qui est sa place en sa qualité d'autorité de tutelle du Groupe SNCF ; c'est ce que nous soutenons. Cependant, le périmètre de la convention sera défini lors de la concertation menée par Monsieur François PHILIZOT, Préfet, avec les territoires et les parties prenantes.*

La ligne POLT, dont le statut a été conforté par les deux rapports Duron, par le ministre des transports lors de ses interventions au parlement ainsi que lors des rencontres de l'association au cabinet du ministre, devrait naturellement rester dans le giron des TET. C'est indispensable à l'avenir de cet axe et au développement économique de nos territoires.

Afin de s'en assurer, notre association, mais également les acteurs des territoires concernés par la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse devront se mobiliser afin que le statut national soit acquis pour éviter le tronçonnage de la ligne au profit de liaisons TER ou par autocar, inefficaces pour relier des territoires sur 713 km.

### **Le comité de pilotage et la définition d'un schéma directeur de la ligne POLT.**

Afin d'apporter de la lisibilité et la transparence sur l'organisation des transports ferroviaires sur la plus longue des radiales de France, notre association a émis la proposition de créer un comité de pilotage regroupant l'Etat, autorité organisatrice, SNCF Mobilités et SNCF Réseau, les quatre présidents des Régions traversées, mais également des parlementaires, des élus locaux, des associations, des experts ferroviaires.

Cette instance sera chargée d'élaborer un schéma directeur national. C'est un document de programmation des opérations de modernisation de

la ligne qui doit permettre d'afficher les priorités en termes de matériels roulants, d'infrastructure et de dessertes. Il doit également s'assurer de la faisabilité technique et financière de la stratégie de modernisation et son calendrier.

### **Dessertes : une politique d'arrêts équilibrée nécessaire à la survie de nos territoires**

Au niveau des dessertes, cette ligne est structurante pour l'irrigation de tous les territoires du grand centre de la France : elle dessert directement ou indirectement 1/3 des Régions françaises et concerne cinq millions d'habitants.

D'où l'utilité d'articuler desserte rapide et desserte fine du territoire (qui sont complémentaires) pour une meilleure prise en compte de l'accessibilité des populations et répondre au mieux aux différents besoins des usagers.

Il est totalement illogique de vouloir réduire les dessertes au sud de Limoges, de supprimer des arrêts alors même que le rapport Duron souligne « les potentialités d'amélioration » et que le ministre dit qu'il veut « retrouver des clients pour les TET et faire renaître l'offre de transports ».

**Jean-Noël BOISSELEAU**  
Vice-Président



# VOUS POUVEZ ADHERER À L'ASSOCIATION !

En remplissant et en envoyant ce bulletin à l'adresse 2 rue Galilée, 18100 Vierzon.



Association Urgence Ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse

## ADHESION 2015

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Collectivité/Structure : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

***Je souhaite adhérer à l'association Urgence Ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse***

Signature :

Date : ..... / ..... / 2015

MERCI DE RETOURNER CE BULLETIN A :

**Association Urgence Ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse**

*2, rue Galilée, 18100 Vierzon*

*Tél : 02 48 71 69 46 Fax : 02 48 71 70 06*

*contact@urgencelignepolt.info /www.urgencelignepolt.info*

Conseils Régionaux	<b>1 000 €</b>
Conseils Départementaux Communes et intercommunalités de plus de 30 000 habitants	<b>500 €</b>
Communes et intercommunalités de moins de 30 000 habitants	<b>300 €</b>
Acteurs et structures économiques	<b>200 €</b>
Associations et syndicats	<b>30 €</b>
Personnes physiques	<b>10 €</b>

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.*



# NOUVEAU

l'association dispose d'un nouveau site internet, fonctionnel, simple et efficace, pour mieux connaître la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse et mieux appréhender les enjeux actuels et futurs.



## L'association Urgence Ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, une action permanente avec vous et pour vous !



Voici ci dessous la liste non exhaustive des collectivités locales et territoriales qui ont voté, sur proposition de notre assemblée générale, une délibération de soutien à la modernisation de l'axe Paris-Orléans-Limoges-Toulouse.

### Collectivités : elles ont voté la motion de l'Assemblée générale d'Uzerche du 11 octobre 2014

Conseil Régional Centre Val de Loire  
Conseil Régional Midi-Pyrénées

#### Communes et intercommunalités

Vierzon (18)  
Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry (18)  
Châteauroux (36)  
Issoudun (36)  
Association des maires de la Creuse (23)  
Communauté de Communes du pays dunois (23)  
Saint-Sébastien (23)  
La Souterraine (23)  
Bersac sur Rivalier (87)  
Saint-Sulpice-Laurière (87)  
La Jonchère-Saint-Maurice (87)  
Agglo de Brive (19)  
Cosnac (19)  
Jugeals-Nazareth (19)  
Communauté de communes du Pays de Lalbenque (46)  
Cahors (46)  
Souillac (46)  
Gourdon (46)

#### Conseils Départementaux

Conseil départemental du Cher (18)  
Conseil départemental de l'Indre (36)  
Conseil départemental de la Creuse (23)  
Conseil départemental de la Corrèze (19)  
Conseil départemental du Lot (46)

CCI du Centre

### Septembre 2014 – Juin 2015, notre association a rencontré : La direction SNCF des trains Intercités

Les maires de Limoges et Brive,  
Le conseiller spécial du Ministre des Transports,  
Le président Philippe Duron, président de la commission avenir des TET

La direction commerciale de l'entreprise Alstom qui a présenté son nouveau train

Le représentant régional de RFF...



Association Urgence Ligne POLT,

2, rue Galilée, 18100 Vierzon.

Tél : 02 48 71 69 46

Fax : 02 48 71 70 06

@ : contact@urgencelignepolt.info

site : [www.urgencelignepolt.fr](http://www.urgencelignepolt.fr)